

## Déclaration du YOLSE au rapport final UNHLP sur l'accès aux médicaments

Carouge, le 16 Septembre 2016

Nous félicitons le Groupe d'Experts de haut niveau du Secrétaire général des Nations Unies sur l'accès aux médicaments pour son rapport final.

Nous sommes heureux que le Groupe d'Experts ait reconnu qu'il est impossible de parvenir à «l'Agenda 2030 et son aspiration à laisser personne derrière» si le problème de l'accès aux technologies innovatrices en santé n'est pas résolu dans le monde entier.

Le conflit entre le droit de la propriété intellectuelle, le droit international des droits de l'homme, les règles du commerce et de la santé publique ne peut être résolu comme l'a souligné le Groupe d'Experts «qu'en utilisant des cadres de responsabilisation solides et efficaces qui détiennent toutes les parties prenantes responsables de l'impact de leurs décisions et leurs actions sur l'innovation et l'accès aux technologies de la santé. »

Le rapport appelle les gouvernements nationaux à agir immédiatement. Le Groupe d'Experts recommande fortement une pleine mise en œuvre des flexibilités de l'ADPIC et de la Déclaration de Doha. Ainsi, nous exhortons les pays d'Afrique sub-saharienne, en particulier les pays francophones, de suivre cette recommandation.

La transparence des coûts de R&D et le prix des technologies de la santé ont également été mis en évidence dans le rapport. Le Groupe d'Experts recommande à l'OMS et au Secrétaire général des Nations Unies «d'engager un processus pour que les gouvernements négocient des accords mondiaux sur la coordination, le financement et le développement des technologies de la santé. Cela comprend les négociations pour un Accord contraignant de R&D qui dissocie les coûts de recherche et de développement à partir des prix finaux pour promouvoir l'accès à une bonne santé pour tous. L'Accord devrait se concentrer sur les besoins de la santé publique, y compris mais sans s'y limiter, à l'innovation pour les maladies tropicales négligées et la résistance aux antimicrobiens et doit compléter les mécanismes existants». À cet égard, nous exhortons les gouvernements d'Afrique subsaharienne à s'engager à investir davantage sur les technologies de la santé.

Le rapport mentionne également que les accords bilatéraux et régionaux de libre-échange (ALE) exacerbent l'incohérence des politiques parce qu'ils contiennent des dispositions ADPIC-PLUS qui portent atteinte à l'utilisation de la Déclaration de Doha par les gouvernements pour assurer leurs obligations sur les droits de l'homme et la santé publique. Nous exhortons l'Union africaine et les différentes organisations économiques régionales à abandonner de telles dispositions dans l'Organisation Pan africaine de la propriété intellectuelle (OPAPI - PAIPO) et Accords de Partenariats Economique (APE).

Les incohérences entre les lois et les pratiques régionales et nationales mises en évidence dans la contribution de YOLSE au Groupe d'Experts de haut niveau ont été soulignées dans ce rapport. Pour plus d'informations sur la contribution de YOLSE au Groupe d'Experts de haut niveau du

Secrétaire général de l'ONU:

<http://www.unsgaccessmeds.org/inbox/2016/3/4/safiatou-simpore-diaz-english-translation>